

9-5-28

Le soussigné Consul général des villes Anseatiques
vient de recevoir de Guittanica & Tornquist, nego-
cians Anseatiques établis à Montevideo une Pétition
à S. M. J. concernant le refus de la Junta de Fazenda
à Montevideo pour accepter un chargement de bois
à brûler que les dits négociants ont fait venir de
S. Catharina, pour compte de la dite Junta,
d'accord avec la même ainsi qu'avec le ci-devant
Président Mr. le Marquis de Villa Bella, maintenant
en cette Ville.

Le soussigné a l'honneur de remettre
cette Pétition à S. Excellence le ^{Mr.} Marquis de Ara-
caty. Du Conseil de S. M. J. Ministre Secrétaire
d'Etat pour les affaires Etrangères, ainsi que les
documents authentiques concernant cette affaire,
avec la prière de vouloir bien avoir la bonté de
les mettre sous les yeux de S. M. J. ne doutant
pas que la dite Junta da Fazenda de Montevideo

Son Ex. Mons. le Marquis
de Aracaty. Du Conseil de S. M.
Ministre Secrétaire d'Etat pour les
Affaires Etrangères & & &

aura

aura l'autorisation de S. M. J. d'accepter le
chargement de Bois à bruler mentionné, ou bien
de faire indemniser aux entrepreneurs pour le
montant de la perte qu'ils ont eue avec cette Entre-
prise, dans le cas qu'ils auront été obligé de
decharger le Batiment à Montevideo et de vendre
le bois à bruler a un prix plus bas.

Le soussigné prie Son Excellence de recevoir les
assurances de sa haute et respectueuse considéra-
tion.

Rio de Janeiro ce 9 Mai 1828.

Paulo de Azevedo